

**Rapport de la Commission des droits de l'homme et de l'intelligence artificielle
de la Conférence des OING
Assemblée générale des 5 et 6 octobre 2022**

Nom de la Commission : Commission « droits humains et intelligence artificielle »

Date du rapport : 15 septembre 2022

Nom et coordonnées de l'auteur du rapport :

Gilbert FLAM

gflam@licra.org

Nom et adresse électronique du président de la commission :

Gilbert FLAM

gflam@licra.org

Nom et adresse des secrétaires des commissions :

Manuèle Amar

manuele.amar@gmail.com

Jean-Pierre Gonon

jeanclaude.gonon@gmail.com

ONG représentées au sein de la commission :

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Forum européen pour la sécurité urbaine, Association européenne des magistrats (AEM), Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE), University Women of Europe-Femmes-Femmes Universitaires d'Europe, Association Française des Femmes Diplômées des Universités(AFFDU), branche française de l'UWE, FECRIS, Observatoire européen pour la non-discrimination et les droits fondamentaux (OENDDF), Reporters sans Frontières (RSF), Conseil international des femmes juives-International Jewish Women (ICJW), EUROGEO, FEDE, Centre européen Robert Schuman ECWF, CITI, AFCET (association de cybernétique économique et technique), AEDE, Centre Simon Wiesenthal-Europe, AVE-Europe, Plate-forme d'apprentissage tout au long de la vie.

Dans quels comités et autres activités du Conseil de l'Europe cette commission est-elle principalement impliquée ?

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Conférence des OING, le Président de la Conférence a indiqué que le représentant de la Conférence des OING au sein de la " Commission de l'Intelligence Artificielle" du Conseil de l'Europe avait exprimé son intérêt pour les travaux de la commission " Droits de l'Homme et intelligence artificielle " et qu'elle souhaitait participer aux travaux de notre commission. Le Président et les OING membres de la commission seront très heureux d'accueillir cette collègue au sein de la commission "Droits de l'homme et intelligence artificielle" dès qu'elle le souhaitera. Dans un souci de cohérence, il semble en effet très utile qu'elle nous permette d'être informés des travaux qui sont menés au sein de la " Commission de l'Intelligence Artificielle"et de connaître les positions qu'elle y défend au nom de la Conférence.

Comment les nouveaux membres peuvent-ils rejoindre la commission ?

Ils peuvent le faire en contactant les trois adresses électroniques ci-dessous :

gflam@licra.org

manuele.amar@gmail.com

jeanclaude.gonon@gmail.com

Que peuvent faire d'autre le Comité permanent et le Secrétariat de la Conférence pour soutenir le travail de la commission et les communications entre la commission et le Secrétariat de la Conférence ?

La Commission Permanente et le Secrétariat de la Conférence des OING devraient obtenir du Secrétariat du Conseil de l'Europe que les webinaires organisés par la commission " Comité des droits de l'homme et de l'intelligence artificielle soient soutenus, notamment en termes d'interprétariat, dès lors que des représentants des organes du Conseil de l'Europe sont invités (Secrétariat général, Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Congrès des régions et des pouvoirs locaux) et lorsque des organisations européennes et internationales sont impliquées dans l'organisation des webinaires ou sont invitées à y participer.

Projet pour les six prochains mois :

Le Comité des droits de l'homme et de l'intelligence artificielle prépare deux webinaires pour la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 : "L'intelligence artificielle et l'éducation", "Intelligence artificielle et médias".